

Il est un aspect de nous, je dirais grandissant et prégnant, selon lequel nous entretenons à l'égard de ce qui n'existe pas un goût des plus marqués.

L'on me dira que cet attachement spécifique n'est pas nouveau : nos religions surent pendant des siècles satisfaire cette appétence, tout en veillant à associer à leurs productions autant de critères d'ordre moral, sans être gênées par les variations touchant au sens même du bien comme du mal, entièrement à géométrie variable.

À ce sujet d'ailleurs, il n'a pas été suffisamment dit que cette bienséance n'avait pour ambition que de nous habiller de l'intérieur, afin que nous nous confondions plus aisément au sein d'une société qui nous a davantage réceptionnés qu'accueillis lors de notre premier jour.

Ce principe se remarque d'autant plus aujourd'hui qu'il est mis à mal par une volonté individuelle inédite, nous incitant à nous vivre à partir de ce qu'il nous plaît de retenir, pour nous définir, de nous-mêmes.

Plus encore, cette institutionnalisation fortement orientée autour des notions de bien et de mal, parfois poussées à leur paroxysme, conduit ceux qui l'édictèrent à uniformiser au dehors ce qui fut imposé comme codes moraux irréfutables en dedans ;

les rassemblements de Nuremberg en apportent une preuve éclatante.

Bien sûr, certains seront gênés par cette approche, jugeant — sans toujours s'en rendre compte — que le bien et le mal ne sauraient être des valeurs sujettes à interprétation. Je ne souhaite pas les contrarier davantage, mais je crains que ces valeurs ne soient, au sens strict du réel, que des constructions interprétatives.

Ce qui les constitue comme telles provient de deux spécificités quasi équivalentes : un déficit sur le plan du réel et, par répercussion, une absence de logique proportionnelle.

Si l'on observe la nature, représentante première et absolue du réel sur cette planète, aucun des paramètres justifiant l'édification de tels codes n'existe. Son mode de fonctionnement se suffit à lui-même à un point tel qu'il n'a nul besoin d'être rappelé à ceux qui s'y conforment pour produire ses effets les plus justes.

Nos codes moraux — sans qu'il s'agisse ici d'une condamnation —, bien qu'en pratique nécessaires à défaut de, pâtissent paradoxalement d'un déficit chronique sur le plan du réel, nous contraignant à leur

faire subir d'innombrables variations contradictoires pour qu'ils puissent être acceptés.

Ainsi, si vous vous attardez sur les interdits édictés par les lois, quels que soient les organismes qui les promulguent, vous constaterez que ces commandements souffrent intrinsèquement d'un manque de réalité : ce à quoi ils nous empêchent n'est pas de l'ordre de ce qui est, si bien que nous les adoptons sans hésiter.

Le bien et le mal relèvent alors davantage de défaillances d'ordre mécanique que d'errances morales par lesquelles nous pourrions nous dire mauvais.